

EL MOUDJAHID

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À 18H
AU CLUB DES PINS

**Baptisation d'un amphithéâtre
du nom de Noureddine**

Naït Mazi à 15h

À l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le ministère de la Communication organise, sous le haut patronage de Son Excel-



lence, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, la deuxième édition du Prix du journaliste professionnel du Président de la République. Le prix, qui a invité les journalistes algériens autour du thème «La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social», fera connaître ses lauréats, à l'occasion d'une cérémonie organisée ce soir. Dans la même journée, le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, procèdera, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Tahar Hadjar, à la baptisation d'un amphithéâtre du nom du défunt moudjahid, directeur du journal *El Moudjahid*, M. Noureddine Naït Mazi, et cela à l'École nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information. La Journée nationale de la presse, qui en est à sa troisième édition, sera célébrée dans l'ensemble des 48 wilayas.

UNIVERSITÉ D'ORAN-1

Poésie et guerre de Libération nationale

«Poésie et guerre de Libération nationale» sera le thème d'une rencontre prévue mercredi prochain à l'université Oran-1 Ahmed-Benbella, a-t-on appris des organisateurs.

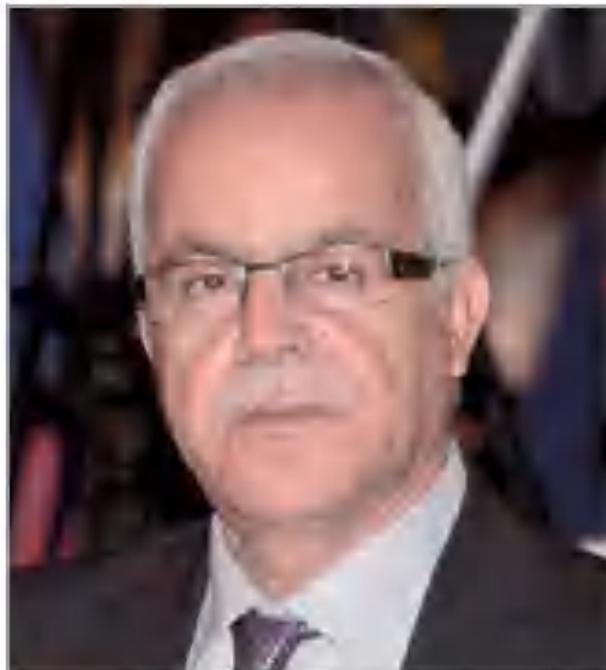
Les axes de cette manifestation, inscrite dans le cadre de la célébration du 62e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, portent sur «le rôle de la poésie algérienne dans la préparation de la Guerre de libération», «la poésie de la Révolution du 1er novembre», «la poésie algérienne durant la période post-indépendance». Les organisateurs qui ont rappelé que cette rencontre coïncide avec le 1er anniversaire de la fondation de l'Université d'Oran1, ont souligné que la résistance nationale au colonisateur français a pris plusieurs formes, dont la poésie et les chants révolutionnaires. Ils ont rappelé que l'Emir Abdelkader, figure de la résistance populaire et fondateur de l'Etat moderne algérien, avait écrit son premier poème, dé-



crivant sa victoire contre l'occupant après une bataille livrée à Oran. Des poètes algériens ont

suivi cette démarche en consacrant une partie de leurs œuvres poétiques à la glorification de la résis-

tance du peuple algérien durant 132 ans, à l'image de Mohamed Saïd Zahiri, Mohamed Laid El Khalifa, Ramdane Hamoud, des poètes tombés au champ d'honneur comme Abdelkrim Lagoune, Rabai Bouchama, Mohammed El Amine Amoudi et autres. Les participants à cette rencontre évoqueront le poète de la révolution, Moufdi Zakaria, qui a chanté la résistance du peuple algérien et écrit l'hymne national Kassamen, un magistral texte mobilisateur et reflétant la fougue et la détermination du peuple algérien à se sacrifier pour l'indépendance nationale. Cette rencontre est organisée, deux jours durant, par le laboratoire du discours littéraire en Algérie de la Faculté de lettres et arts de l'université d'Oran1. (APS)



Ministère de la Communication

A l'occasion de la Journée nationale de la presse, le ministère de la Communication organisera, sous le patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aujourd'hui, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 2^e édition du prix du journaliste professionnel du président de la République.

● Le ministre de la Communication procédera, en outre, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à la baptismation d'un amphithéâtre à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information du nom du défunt directeur d'El Moudjahid, Noureddine Naït-Mazi.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION
DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

«TRANSMETTRE LA VÉRITÉ, RIEN QUE LA VÉRITÉ»

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, A ADRESSÉ UN MESSAGE, À LA VEILLE DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE, LE 22 OCTOBRE. EN VOICI LA TRADUCTION APS.

«Mesdames, Messieurs,

Voilà que notre pays persévère à célébrer la Journée nationale de la presse pour laquelle nous avons choisi la date du 22 octobre de chaque année. Notre initiative de décréter cette fête propre à la corporation de la presse de notre pays a plus d'une signification. Il s'agit, en premier lieu, d'un devoir de reconnaissance envers la presse nationale pour son accompagnement et son soutien aux revendications de notre valeureux peuple et à sa résistance depuis la «Sahoua» à travers la tribune du célèbre journal «El Bassa'ir» à la glorieuse Révolution du premier Novembre, quand le staff rédactionnel du journal historique «El Moudjahid» et la Voix de la radio de l'Algérie combattante se faisaient l'écho des mitrailleurs de nos vaillants moudjahidisme et des cris de nos enfants sous la répression et la torture du colonialisme abject. Je tiens à cette occasion à rendre hommage à la bravoure et à la résistance de la presse nationale, tous supports confondus, (audiovisuel et écrite) durant la tragédie nationale. Cette presse qui s'est attelée à la défense, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de la sécurité des Algériens et de la pérennité de la République et a œuvré au recouvrement de la paix et de la sécurité de notre chère patrie.

Aussi, je tiens à me recueillir à la mémoire des martyrs du devoir national, hommes et femmes, parmi les journalistes algériens.

Il s'agit aussi d'affirmer notre profonde conviction que les médias sont un support fondamental et essentiel dans la bataille de l'édification dans tous les domaines. Un support indispensable au vu de sa contribution à la promotion du pluralisme politique, l'ancrage démocratique et la vulgarisation du civisme. C'est aussi un support important pour transmettre la véritable image de l'Algérie dans un monde où les faibles n'ont pas de place.

Mesdames, Messieurs,

La décision de décréter cette journée nationale de la presse, loin d'être une mesure fortuite, s'inscrit en droite ligne avec une politique et des choix résolument assumés par l'Algérie. Une Algérie qui sait où elle va.

Nous ne pouvons qu'être fiers, dans ce sens, de ce que l'Université algérienne a consacré pour la formation de ses diplômés en journalisme à travers toutes les régions du pays. Toutes ces promotions et ces jeunes compétences, dont foisonnent les salles de rédaction de nos nombreux journaux et qui rendent auracités nos écrans et chaînes de télévision, sont en effet pour nous un motif de satisfaction. Dans ce même contexte, l'Algérie s'est dotée d'une législation dont nous pouvons nous enorgueillir puisqu'elle a permis à notre pays d'occuper une place importante en termes de reconnaissance et de consécration de la liberté de la presse.

RÉUNION AUJOURD'HUI DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI VEILLÉE D'ARMES AU FLN

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du FLN jouera son va-tout lors des prochaines législatives.



AMAR INGRACHEN

Après avoir soulevé un tollé aussi bien au sein de sa formation que sur l'ensemble de la scène politique, le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, passera aujourd'hui son grand oral face au pléthorique comité central de son parti. Cette réunion, la plus importante entre deux congrès, n'est pas un simple rendez-vous organique d'un parti comme les autres. Le FLN, unique en son genre, est un parti-pouvoir et sa réunion s'apparente davantage à un mini-Conseil des ministres qu'à une rencontre partisane puisque pas moins de 16 ministres en font partie. Cette rencontre, qui préparera les prochaines législatives revêt de ce fait un aspect stratégique aussi bien pour le parti que pour Saâdani. Ce dernier est parfaitement conscient de l'enjeu crucial. Son avenir politique se dessine le soir de l'annonce des résultats de cette élection. Si le FLN conforte ou gagne plus de sièges, l'actuel patron du FLN sera lui conforté et clouera le bec à ses détracteurs. Mais si par malchance, son parti perd des sièges, la situation donnera du grain à moudre à ses adversaires fort nombreux. Après quelques rumeurs sur le report de cette réunion, suite à la contestation dont fait l'objet Amar Saâdani, il a enfin été décidé de la maintenir, malgré les opposants de Amar Saâdani, souligne un proche du patron du FLN. Dans ces conditions et compte tenu de la situation de crise que traverse l'Algérie, notamment sur les plans économique et financier et la nécessité d'engager des réformes audacieuses qui se font de plus en



Le FLN se prépare aux grandes échéances électorales

plus pressantes, il est attendu que le FLN se prononce sur ce sujet et qu'il commente l'actualité qui s'articule notamment autour de la question de la réforme du système des retraites, la loi de finances 2017, la réforme du système universitaire ainsi que les élections législatives qui s'annoncent d'ores et déjà houleuses. La participation de toutes les grosses cylindrées de l'opposition, à savoir le RCD et Talat El Hourat, le MSP et le FJD, rendra sans nul doute les législatives d'avril 2017 une épreuve rude pour les partis au pouvoir, y compris le FLN, d'autant plus que ces partis, regroupés dans une coalition qui arrive à établir un consensus sur les questions de fond, est engagée à affronter les échéances électorales en rangs serrés, ce qui rendra la fraude difficile. De plus, le désaccord qu'il y a, depuis quelque temps, entre le FLN et le RND, deux partis dits de « l'administration »,

fera que cette dernière aura nettement plus de difficultés que par le passé à peser en faveur de l'un ou de l'autre, ce qui peut pousser l'administration à observer une certaine neutralité. Néanmoins, en plus de tous ces aspects liés à la situation du pays et aux rendez-vous qui ponctuent sa vie politique, la problématique Amar Saâdani risque de dominer la réunion du CC du FLN.

En effet, après les attaques frontales qu'il a provoquées à l'endroit de l'ex-chef du DRS, ainsi que ses tirs à l'endroit d'Abdelaziz Bekhadem dont il accuse la famille d'avoir été à la solde des Français durant la colonisation, M. Saâdani a suscité d'intenses remous dans les rangs de son parti à tel point que nombre de cadres et de militants l'ont appelé à reconsidérer sa position, voire à déguerpir. Cette situation de tension, conjuguée aux rivalités qui rythment la vie interne du FLN

ainsi que les pressions que les « redresseurs » ne ratent aucune occasion de reconduire, peuvent déboucher sur des crises à même d'avoir raison de l'omnipotence de Amar Saâdani. Sur le plan organique, les membres du CC ont la prérogative de nommer ou de destituer le secrétaire général du parti. Ils peuvent, à cet effet, lancer une motion de destitution et avoir la tête de Saâdani et cette démarche a déjà été mise en œuvre par le passé. Cependant, il est à préciser que la désignation comme la mise à l'écart de tous les secrétaires généraux du FLN, parce qu'elle représente un enjeu de pouvoir éminent, se fait toujours ailleurs. Le patron du FLN n'entend pas et ne va pas déguerpir. Ceux qui attendent qu'il soit mis à l'écart ont une inestimable chance de rentrer bredouilles chez eux. A moins d'un coup de Trafalgar.

A. I.

DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



DÉDIÉE À NOUREDDINE NAIT MAZI

LE MOUDJAHID et ancien directeur du quotidien national d'information *El Moudjahid* est l'un des pères fondateurs de la presse algérienne après l'indépendance.

La cérémonie de la deuxième édition du Prix du journaliste professionnel du président de la République aura lieu aujourd'hui au Centre international des conférences (CIC) d'Alger.

Ce véritable joyau architectural alliant tradition et modernité, abritera donc l'événement qui verra la présence de plusieurs ministres, dont Hamid Grine ministre de la Communication et dont le département chapeaute la manifestation. La cérémonie organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, intervient, rappelons-le, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de



Hamid Grine

chaque année. Le thème choisi pour cette deuxième édition a pour intitulé « la femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social ». Selon M. Hamid Grine, la participation à ce concours aura été particulièrement dense et riche en 2016 avec une grande qualité des œuvres présentées. Signalons que l'édition de cette année est dédiée à la mémoire de l'un des pères fondateurs de la presse algérienne après l'indépendance, le moudjahid et ancien directeur du quotidien national d'information *El Moudjahid*, M. Nouredine Nait Mazi, décédé le 14 avril 2018. En hommage à ce grand monument du journalisme, le ministre de la Communication, Hamid Grine, procédera, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjer, à la baptisation d'un amphithéâtre du nom du défunt Nouredine Nait Mazi, et cela à l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information. Il est également, souligné que cette Journée nationale de la presse sera célébrée dans l'ensemble des 48 wilayas du pays. Le président Bouteflika avait annoncé, rappelle-t-on, le 3 mai 2015, à l'occasion de la

Journée internationale de la presse, l'institution de ce prix « en reconnaissance de la nation pour les efforts soutenus et dévoués des journalistes professionnels ». Ce Prix national a pour but de récompenser les meilleures œuvres journalistiques réalisées soit individuellement, ou à titre collectif par des journalistes professionnels. Il est décerné dans les différentes catégories constituant la presse, en l'occurrence la presse écrite, audiovisuelle ainsi que l'illustration et la presse électronique. Le prix du président de la République consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé selon des critères

bien précis, et ce, suite à un concours organisé par le ministère chargé de la Communication. Rappelons qu'à la faveur de la première édition, le Premier Prix de la catégorie télévisuelle, a été attribué au journaliste de l'Entreprise nationale de télévision (Entv), Nasseridine Bouchaib pour son reportage intitulé *L'hémorragie*. Exerçant dans la même entreprise, Nabil Othmania s'est vu décerner le Second Prix dans la même catégorie, pour son reportage sur la *production nationale*. Le Troisième Prix dans cette catégorie n'a pas été attribué en raison de « l'absence de critères de qualité », avait estimé le jury. Pour la même considération, le Premier Prix dans la catégorie presse écrite n'a également pas été attribué, alors que le second a été décerné à Djamilia Hocine du journal régional (Ouest) *El-Djournhouria* pour un reportage intitulé « De Tamanrasset à In-Salah ». Le Troisième trophée est revenu à Zouhir Mebarki du quotidien *L'Expression*, pour un éditorial intitulé Oui, mais...

SALIM BENALIA

BOUIRA Au deuxième jour de la 3ème session ordinaire de l'APW

La santé et l'éducation au menu

La deuxième journée de la troisième session ordinaire de l'APW de Bouira s'est ouverte, avant-hier jeudi vers 9h, avec un exposé très détaillé sur la rentrée scolaire. Une rentrée bien chiffrée. Ainsi, les effectifs globaux du palier primaire sont montés cette année à 93 310 élèves, selon le rapport du directeur de l'éducation, lu devant l'Assemblée. Ils sont répartis sur 3 294 groupes pédagogiques. La moyenne est de 25 élèves par classe. Cependant, il y a 10 écoles où 12 groupes pédagogiques voient leur effectif atteindre les 40 et 41 élèves par classe. L'auteur du rapport estime à 12 768 le nombre d'élèves fréquentant l'école préscolaire ou préparatoire. La hausse au niveau de ce premier palier est estimée à 51,5%. L'enseignement de Tamazight est dispensé dans 170 écoles sur les 541 existantes, au profit de 8 635 élèves répartis en 392 groupes pédagogiques. Pour le palier moyen et dans les 125 CEM, le nombre de scolarisés a atteint les 49 056 élèves répartis sur 1 742 groupes pédagogiques. Il a été recensé 12 066 nouveaux élèves par rapport à l'année dernière, soit une hausse de 2,13% du total des effectifs. La langue Tamazight est enseignée dans 45 CEM seulement, avec 91 enseignants. Concernant le secondaire et au niveau des 54 lycées, ce sont 25 641 élèves qui fréquentent ces établissements, répartis en 1 185 groupes pédagogiques. La fréquentation en

moyenne par classe est de 22 élèves. Une baisse de 2 225 élèves par rapport à l'année dernière. Le rapport fait état de deux groupes pédagogiques où la surcharge atteint 41 et 44 élèves par classe, alors que l'on note l'existence de classes mobiles dans 9 lycées. Tamazight est dispensé dans 19 lycées fréquentés par 7 861 élèves formant 390 groupes pédagogiques. Au total, le rapport évoque 716 établissements scolaires dans les trois paliers. Les 426 cantines offrent 67 000 repas/jour. Pour l'amélioration de l'ordinaire, la wilaya a mis la main à la poche à hauteur de 5 milliards de centimes. Le même document a évoqué dans la boucle la prime scolaire, le transport scolaire et la distribution du livre scolaire. Ainsi, la distribution de la prime n'a atteint que les 67% de l'aven du responsable du secteur. Le besoin exprimé pour toute la wilaya en matière de transport scolaire est de 107 bus contre 244, desservant 42 communes sur les 45. Ce sont 26 114 élèves qui bénéficient de ce service. La distribution du livre scolaire serait également réussie, puisque l'opération s'est soldée par la distribution de 80 600 ouvrages dans le primaire contre 22 440 livres dans le moyen. Abordant le sujet de l'encadrement administratif, le rapport a montré que dans le primaire, sur les 548 postes ouverts, 502 ont été pourvus. Dans le

secondaire, ce sont 46 postes sur les 57 qui ont été pourvus. Plusieurs élus ont intervenus lors de cette séance afin de dénoncer les «carences» enregistrées dans certains établissements. Amai, un élu rappellera qu'un trou béant de 8 mètres a été creusé par une entreprise privée devant une école primaire de Bouderbala, pour la construction de deux classes, avertissant éviter le danger qu'il représente pour les élèves. Un autre intervenant soulignera la situation précaire qui règne dans les cantines non raccordées au gaz naturel du côté de Dachmia et qui sert des repas froids, alors que le réseau de transport de gaz passe juste à côté. Cet autre élu s'interrogera sur la qualité des viandes livrées aux cantines à un prix allant de 500 à 600 DA, alors que le kilo de viande est normalement à 900 DA. Ce dernier s'insurgera sur le désorganisation dans certains établissements du secondaire ou du moyen résultant du manque de stabilité de leur responsable.

Les projets de la santé à la traîne

Le deuxième secteur à l'ordre du jour de cette plénière était le secteur de la santé. On a abordé le projet de l'hôpital de M'Chodellah de 120 lits qui connaît un arrêt, ce qui a fait sortir plus d'un élu de sa

réserve. Selon eux, des sommes colossales ont été englouties pour un piètre résultat. Le taux d'avancement de ce chantier est estimé actuellement à 10% seulement ! Il y a également celui d'Aïn Bessem où la situation n'invite pas non plus à l'optimisme. Enfin, une intervenante rappellera les propos de l'ex-wali qui déclarait au juillet dernier que le nouveau bloc opératoire de l'EPH de Lakhdaria était opérationnel, alors que jusqu'à ce jour aucune opération chirurgicale n'a pu s'y faire». L'état très dégradé des routes dans certaines communes, les projets de logements en cours ou à l'arrêt, le gaz dans de nombreuses localités permettant à la wilaya de se vanter d'une couverture dépassant les 80 ou 85%, l'assainissement, l'éclairage public ou l'aménagement urbain dans d'autres comme à Aghbalou, Kadiria, Bihéne, Sour El Ghoulane, tous ces points ont été passés au crible par certains élus. Enfin, et pour clore cette longue tirade de questions, on abordera celle relative à la situation de l'université qui passe à la merci du premier étudiant mécontent venu ou à celle de personnes intrusées portées sur la violence. Les intervenants ont insisté sur l'urgence de rétablir la sécurité pour garantir la sérénité aux étudiants désireux de travailler et de réussir leurs études.

Aziz Bey

OUARGLA

Exposition de manuscrits islamiques

Une exposition de reproductions de manuscrits islamiques, issus de la collection orientale de l'université de Leiden (Pays-Bas), a été inaugurée jeudi à l'université de Ouargla. Initiée par l'ambassade des Pays-Bas en Algérie, cette exposition dénommée «L'art du livre islamique» et qu'abrite l'université Kasdi-Merbah durant trois semaines, compte diverses reproductions de manuscrits islamiques, dont l'art de la calligraphie coranique, de livres liés à l'art de la science et de la décoration arabo-musulmane.

Liaison avec l'université 3 Rabah-Bitat et d'autres cités

Deux nouvelles lignes de transport annoncées

Le directeur général de l'Entreprise de transport de Constantine (ETC), M. Kharchi Abdelhakim, nous a annoncé jeudi l'ouverture, dès la semaine prochaine, de deux nouvelles lignes de transport par bus à partir du terminal du tramway de Zouaghi.

A. Mallem

Et pour commencer, la première ligne sera assurée par deux bus qui relieront l'université 3 Rabah-Bitat de la nouvelle ville Ali Mendjeli au terminus du tramway à Zouaghi pour le transport des étudiants de cette université située dans une zone relativement isolée. La seconde reliera la cité des 1.100 logements du lotissement Belhadj de Zouaghi à la même station du terminus de Setram. Et de la sorte, les étudiants de cette université et les résidents du quartier des 1.100 logements de Zouaghi seront connectés à la ligne de tramway. «Ces deux lignes qui seront lancées au cours de la semaine prochaine, a indiqué M. Kharchi, rentrent dans le cadre du partenariat signé dernièrement

entre l'ETC et Setram qui s'est traduit par la signature d'une convention portant sur un abonnement valable sur nos lignes respectives de transport que l'utilisateur empruntera avec le même ticket. En ce qui nous concerne, a ajouté le directeur général de l'ETC, « nous avons pris en compte l'intérêt des étudiants de l'université 3 pour leur permettre de rejoindre rapidement leurs facultés à l'aller et retour et leurs domiciles à la fin de la vacation universitaire ». D'après M. Kharchi, le programme de transport va débiter d'abord avec deux bus pour chaque ligne. Les usagers qui viendront du centre-ville pour rejoindre l'université 3 trouveront au terminus un bus qui les attendra pour les y conduire. Idem pour les usagers venant des 1.100 logements,

lotissement Belhadj. Les horaires seront aménagés pour coïncider avec l'entrée et la sortie des étudiants de l'université et avec les horaires du tramway. « De toute façon, les étudiants trouveront toujours un bus stationné près du terminal du tramway pour les conduire à l'université 3 et après la fin des cours à la station du tramway », a indiqué notre interlocuteur.

Attendue depuis longtemps, cette nouvelle ne manquera sûrement pas de réjouir les étudiants de l'université 3 qui souffrent de ce problème de transport et sont soumis au diktat des transporteurs clandestins. Rappelons à ce propos que ces étudiants ont demandé dernièrement l'ouverture de cette ligne au transport public, du moins sur l'axe université-terminus du tramway de Zouaghi.

CRASC D'ORAN

Les pratiques langagières des médias répertoriées

DES travaux de recherche scientifique devant déboucher sur l'élaboration d'un répertoire des pratiques langagières dans l'espace médiatique national sont menés au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) basé à Oran, a-t-on appris lors d'une rencontre consacrée à cette étude. «L'objectif de ces travaux consiste en l'analyse des procédés utilisés par les médias pour se rapprocher de leur auditoire ou lectorat», a précisé Imène Miri Benabdallah, directrice de l'équipe de chercheurs mobilisée dans le cadre de ce projet porté par le Crasc. Six chercheurs, issus notamment de la faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran-2 Mohamed Benahmed, sont investis dans ce travail d'investigation scientifique subdivisé en trois volets, à savoir les médias oraux (émissions radiophoniques), écrits (journaux papier) et numériques

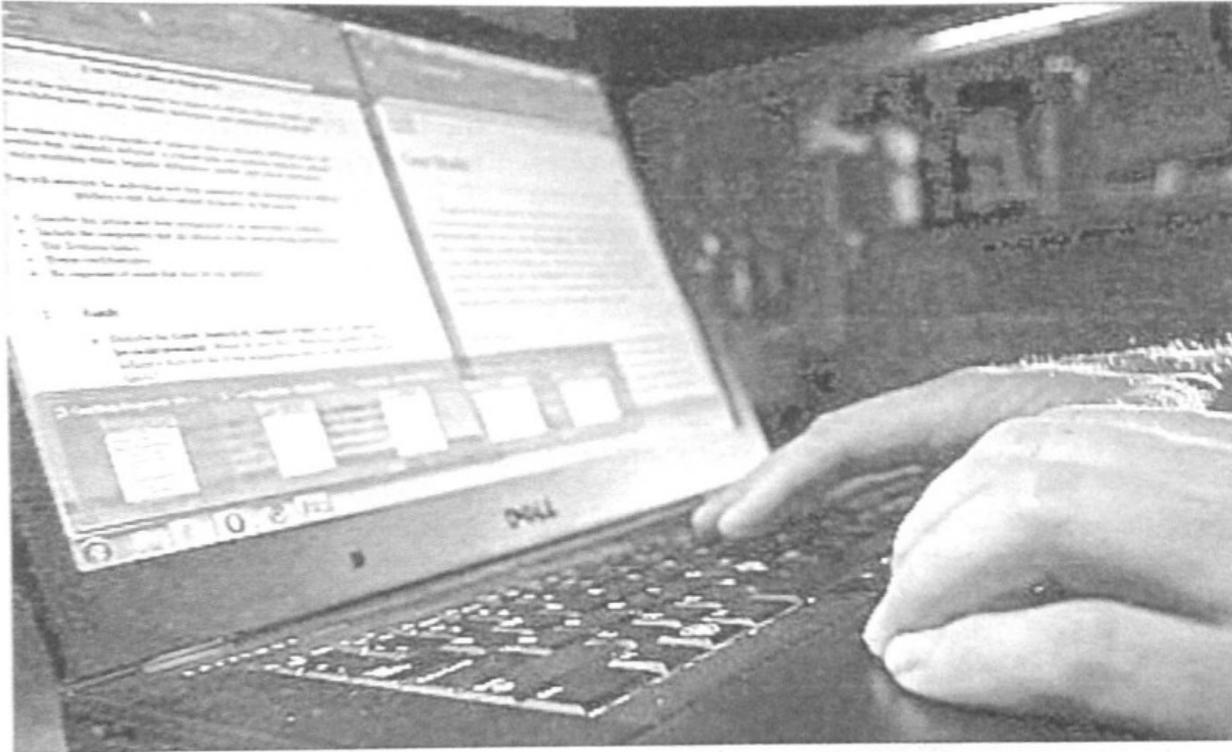
(réseaux sociaux et journaux en ligne). L'intérêt de ces linguistes se focalise notamment sur l'énoncé (texte/discours) et le contexte (actualité) à l'effet de «mieux cerner le procédé utilisé par le locuteur qui est souvent amené à utiliser des expressions familières pour se mettre au niveau de son auditoire ou ses lecteurs», a expliqué M^{me} Benabdallah. Une centaine d'articles de différents organes médiatiques ont été déjà analysés au titre de cette étude qui évolue actuellement au stade du classement des formes spécifiques d'écriture/parole, comme l'alternance codique (usage d'expressions dialectiques ou d'une autre langue) et l'anaphore (répétition d'un même mot en début de phrase). «Le futur répertoire constituera ainsi un outil à la disposition des étudiants et jeunes chercheurs intéressés par les spécificités du discours d'actualité et qui, par défini-

tion, est en perpétuel changement, faisant chaque fois appel, au fil du temps, à de nouvelles techniques, à de nouveaux procédés», a fait valoir la directrice de l'équipe de recherche. «L'analyse de ces mécanismes permet de cerner d'autres volets ayant trait, entre autres, à la transgression de la norme grammaticale, au phénomène de l'emprunt et aux néologismes», a-t-elle souligné, ajoutant qu'un colloque international dédié à cette thématique est programmé par le CRASC dans la wilaya et ce, à l'issue de l'étude en 2017. Plusieurs chercheurs auprès du CRASC ont pris part à cette rencontre, à l'instar d'Aïcha Benamar, qui a observé que «les médias ouvrent d'énormes possibilités d'expérimentation et de création dont l'usage massif a changé nos représentations et nos pratiques». Cette manifestation scientifique a également vu la participation d'un spécialiste

étranger, Arnaud Richard, de l'université de Montpellier (France) qui a, de son côté, mis l'accent sur «l'importance du rôle du linguiste dans la démonstration des dénominations discriminantes», illustrant ses propos par des observations faites auprès de médias de son pays. L'intervenant a relevé qu'en France, «peu d'experts ont osé expliciter en quoi certaines paroles ou propos peuvent être dangereux ou discriminants», déplorant à cet égard l'usage de certains termes pour dénommer les réfugiés : flux, débarquement, invasion, débordement des immigrants, des migrants, des exilés. «La manière avec laquelle on catégorise l'action et les personnes concernées détermine un regard qu'on a sur ces personnes, d'où la nécessité pour nous, linguistes et anthropologues, de démontrer, de dénoncer les discriminations», a-t-il insisté.

IL PREND DE L'AMPLEUR EN MILIEU UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL

Des enseignants sensibilisent au plagiat à partir d'internet



■ Le plagiat dans le milieu universitaire, et plus tard dans le circuit professionnel, commence à inquiéter sérieusement. D'autant que les publications de recherches sur internet rendent plus facile cette fraude pour certains étudiants, qui veulent décrocher leurs diplômes à moindre effort. Pour protéger les droits des professeurs universitaires et des étudiants qui préparent leurs diplômes de master, magistère et doctorat dans différentes spécialités, le centre universitaire Belhadj-Bouchaïb de Aïn Témouchent a organisé, jeudi, une journée d'étude sur le plagiat animée par Dr Belabbès Boutarfès, chef de département des langues et de littérature, et professeur de langue française. Par des arguments impa-

rables, il a œuvré pour la sensibilisation des étudiants à l'importance de la protection des recherches et de l'auditoire sur le plagiat électronique qui pose, par ricochet, un problème d'ordre moral. *"Il existe des étudiants qui préparent leurs diplômes supérieurs en se référant à des sites internet sans prendre la peine de recouper les informations et de les vérifier. Pour éviter de tomber dans les erreurs, il faut qu'ils connaissent certaines procédures de documentation et références sur internet"*, a indiqué le conférencier. Il a parlé ensuite du plagiat délibéré, qui conduit à de lourdes sanctions contre son auteur, l'exclusion de l'enceinte universitaire, le retrait des diplômes déjà obtenus et des poursuites judiciaires.

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE EN MATIÈRE DE FORMATION À TLEMCCEN

Développer les compétences en entreprise

Le rôle de la formation en entreprise a été le thème d'une journée d'information organisée, jeudi, par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Tlemccen, en partenariat avec la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK) qui a son siège à Alger. Les travaux se sont déroulés à l'auditorium de la faculté de médecine Dr Benaouda-Benzerdjeb, avec la participation de quelques industriels de la région et de professeurs de l'université Abou-Bekr-Belkaïd.

Le président et le directeur de la CCI ont souligné dans leurs propos l'intérêt de l'organisation d'un tel regroupement qui met en évidence la stratégie adoptée en matière de développement des compétences au niveau des entreprises et le potentiel économique entre l'Algérie et l'Allemagne. Pour sa part, Marko Ackermann, directeur général de l'AHK, a souligné que les liens économiques entre les deux pays sont particulièrement encourageants en matière de renforcement des liens de coopération où la

formation figure en bonne place. Il a indiqué qu'un projet pilote de formation d'une main-d'œuvre qualifiée, intitulé "Formation dualiste", sera généralisé en 2017 avec l'ambition de former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du marché national du travail et à inculquer l'esprit d'entreprise à travers de nouvelles approches méthodologiques. Prenant référence sur le modèle allemand, ce plan repose à 80% sur la pratique sur le terrain et 20% sur la théorie.

B. A.

LE COMITÉ CENTRAL SE RÉUNIT AUJOURD'HUI

Ammar Saâdani contrôle tout au FLN

Le Front de libération nationale réunit, aujourd'hui samedi, à l'hôtel El-Aurassi, à Alger, une session ordinaire de son comité central, la deuxième du genre depuis le dernier congrès de juin 2015. Cette session avait été précédée par une grosse «tempête» politico-médiatique, consécutivement aux dernières déclarations ravageuses du phénoménal secrétaire général du parti, Ammar Saâdani du 5 octobre dernier.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Avec son inimitable style, l'homme s'en prenait ce jour-là, avec une violence inouïe, à deux ex-très hauts responsables algériens qui ont eu à occuper des fonctions névralgiques, durant des années : en l'occurrence l'ancien patron des services, le général de corps d'armée Mohamed Médène, dit Taoufik, et l'ancien chef de gouvernement, président de l'Assemblée, ministre des Affaires étrangères, ministre d'Etat repré-

sentant personnel du président de la République et secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem.

L'accusation lancée par Saâdani contre ces deux anciens responsables est d'une extrême gravité : «Ce sont des traîtres à la solde de la France.» Des propos d'autant plus ahurissants, qu'ils n'émanent pas d'un chef ou même d'un quelconque représentant de l'opposition, mais du secrétaire général du FLN avec toute la symbolique que représente ce sigle et

qui, en plus, est la parti majoritaire, présidé par le chef de l'Etat et comptant en son sein une pléiade de hauts dignitaires du régime.

Déjà que parmi la composante du comité central qui se réunit aujourd'hui à l'hôtel El-Aurassi, l'on peut citer le troisième personnage de l'Etat, le président de l'Assemblée, Larbi Ould Khelifa, le secrétaire général de la présidence de la République, Rabbae El-Djib, le conseiller du président de la République, Benamer Zerhouni, les ministres de la Justice, Tayeb Louh, de l'Habitat, Abdelmajid Tebboune, des Transports et des Travaux publics, Boudjmaa Talai, de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, du Tourisme, Abdelouhab Nouri, de l'Agriculture, Abdesselam Chelghoum, de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, de la Poste et des Technologies de la commu-

nication et de l'information, Houâda Feraoui, de la Solidarité, Mouria Meslem, des Relations avec le Parlement, Ghania Idalia, du Travail, Mohamed El Ghazi, des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, du ministre directeur de cabinet du Premier ministre, Mustapha Raniel et bien d'autres membres du gouvernement ou de dirigeants des grands corps de l'Etat (comme les douanes, etc).

Or, et malgré une tempête médiatique et même une forte gêne «en haut lieu», Saâdani n'a jamais été inquiété. L'on s'en faut il présidera tranquillement les travaux de la session du comité central d'aujourd'hui à laquelle il a convoqué les 505 membres composant cette instance, en plus des dizaines d'autres membres, comme des mouhatefs ou des

cadres qui y prennent part à titre «d'invités». En outre, Saâdani contrôle, de bout en bout, le déroulement des travaux avec un ordre du jour limité à quatre points. Il s'agit, respectivement, de la présentation du bilan d'activité, du bilan financier, du rapport de l'instance de réflexion et de la prospective présidée par le ministre de l'Agriculture Abdesselam Chelghoum et, enfin, de «la stratégie électorale du parti».

Selon une source proche du parti, Saâdani ne ferait pas des déclarations «francassantes» lors de son intervention. De même que le comité central ne prendrait pas en charge la préparation des prochaines élections législatives et locales. Le CC devrait charger le secrétaire général de cette mission, à la fin des travaux.

K. A.

HADJOUT

L'Ecole de formation paramédicale ne voit pas le jour

Les promesses des responsables de la wilaya de Tipasa et ceux du département ministériel de Abdelmalek Boudiaf ne sont que des paroles qui se diluent avec le temps, au moment où le secteur de la santé de la wilaya de Tipasa ne cesse de se défendre, en prétextant que ses infrastructures et établissements souffrent d'un déficit énorme en personnel paramédical, une manière pour justifier les défaillances dans les EHS (Etablissement hospitalier spécialisé), EPH (établissement public hospitalier) et les EPSP (établissement public de santé de proximité). Le projet de l'Ecole de formation paramédicale, ayant fait l'objet de moult visites ministérielles et de walis, a été lancé depuis plusieurs années. Il n'a toujours pas ouvert ses portes pour accueillir les stagiaires. Sa capacité d'accueil s'élève à 400 places pédagogiques. Les dortoirs, d'une capacité de 200 lits, sont inclus. Les citoyens avertis de la wilaya de Tipasa souhaitent que les investisseurs de leur wilaya prennent l'exemple des opérateurs économiques de la wilaya de Sétif. En effet, ces derniers se montrent solidaires et contribuent à résoudre les difficultés et à trouver des solutions quand les projets d'utilité publique qui concernent en premier les populations de la wilaya de Sétif font face à des difficultés pour être achevés. Dans la wilaya de Tipasa, les investisseurs préfèrent gaspiller (investir, ndlr) leur argent dans l'achat

des luxueux cadeaux pour les offrir aux décideurs et prendre en charge les collations coûteuses lors de certaines occasions qui n'ont aucun impact sur le développement de la wilaya. L'école de formation paramédicale de Hadjout est en quête d'une enveloppe financière d'un montant de 12 milliards de centimes. Les pouvoirs publics avaient réalisé tous les bâtiments, pour la pédagogie, l'hébergement, la restauration, l'administration. Le projet est stratégique et utile pour les jeunes filles et garçons qui souhaitent bénéficier d'une formation. Malheureusement, il est à l'arrêt depuis plusieurs mois. Un sursaut des authentiques investisseurs patriotes ne peut être que salutaire. Si les promesses officielles n'ont pas été concrétisées au moment de l'embellie financière, en ces moments de crise financière, les opérateurs économiques peuvent se manifester utilement pour les citoyens. Ainsi, en raison du manque d'argent, il n'est plus possible d'acheter les mobiliers, les équipements et les matériels pour faire fonctionner cette école de formation paramédicale de Hadjout. Les réceptions budgétivores, quant à elles, se perpétuent. Où est la solidarité dans la wilaya de Tipasa au moment où ses potentialités naturelles sont persécutées et accaparées dans l'opacité par quelques individus de la nomenklatura ?

M'hamed H.

CRASC, Technopôle USTO - ORAN



مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية
Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

Cycle des
Conférences du CRASC

**Le patrimoine musical algérien.
Situation de la discographie
(1900-2015)**

Hadj MILIANI, Université de Mostaganem / CRASC

Lundi 19 septembre 2016
à 14h00 - Au siège du CRASC

www.crasc.dz